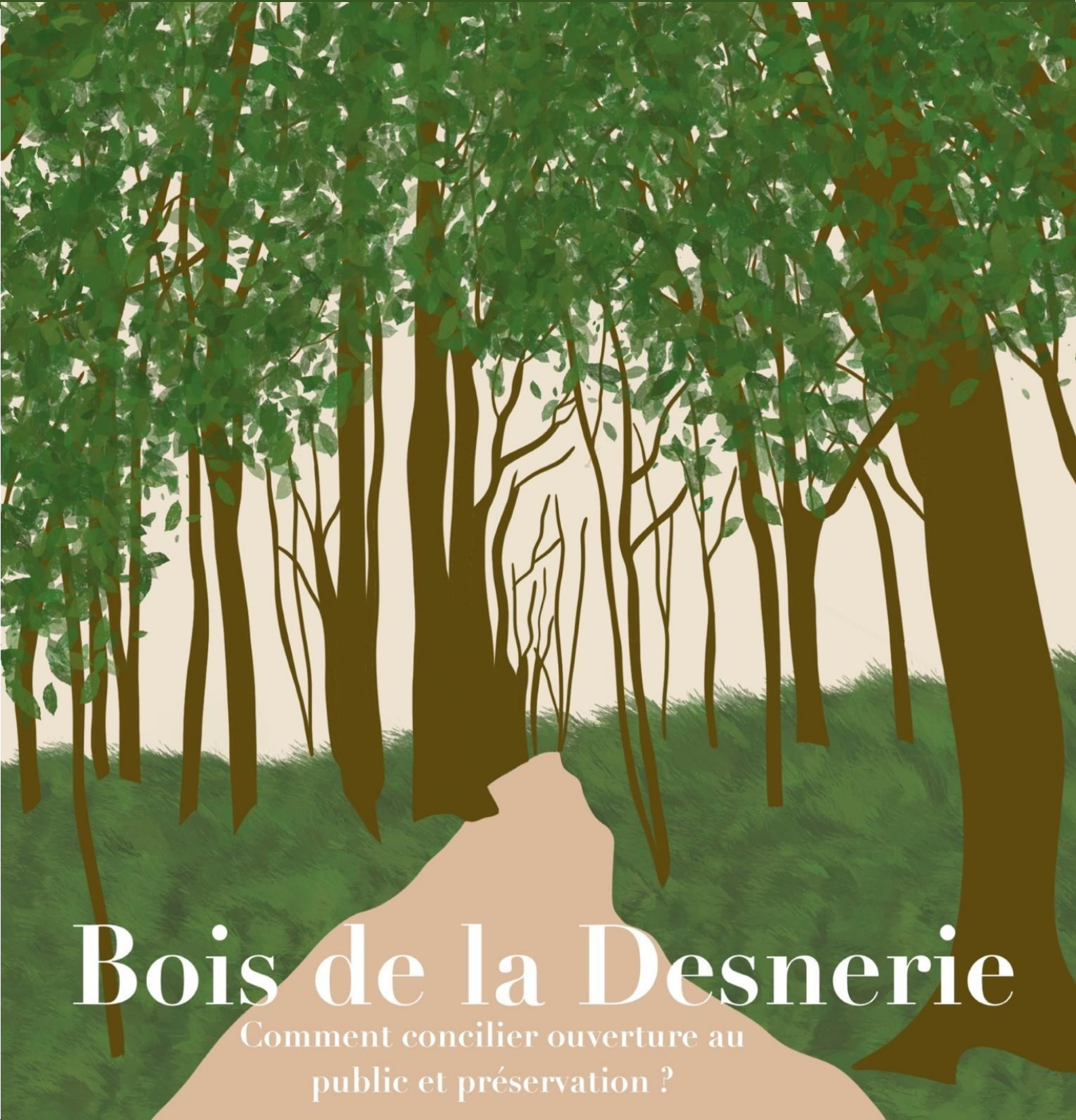


Compte-rendu de l'atelier 1 du 12 juin 2021
Comment guider les balades dans le bois ?



Bois de la Desnerie

Comment concilier ouverture au public et préservation ?

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT



Pour répondre aux grandes problématiques qui ont émergé à la fois du diagnostic du Département mais aussi de l'enquête et des balades exploratoires, deux ateliers, ouverts à toutes et tous, ont été organisés.

Le premier atelier, qui a eu lieu le samedi 12 juin 2021 portait sur les chemins, la signalétique et l'information dans le bois de la Desnerie.

Lieu : Espace plein air de Port-Barbe, La Chapelle-sur-Erdre

Durée de l'atelier : 2h15, 9h45-12h

Nombre de participant-e-s : 5 personnes

1. Introduction

L'atelier a commencé avec un temps d'accueil, durant lequel chacun-e s'est présenté-e et a fait part de sa pratique du bois de la Desnerie au reste du groupe. Trois participant-e-s étaient des promeneur-se-s, un participant pratiquait l'équitation et le dernier, qui est arrivé un peu plus tard, le vélo.

Jean-Noël Lebossé, adjoint à l'Environnement, à l'Agriculture et à l'Alimentation était présent pour représenter la mairie de La Chapelle-sur-Erdre. Il a remercié les participant-e-s et a rappelé l'intérêt de cette démarche participative sur le bois de la Desnerie, qui pourrait être appliquée à d'autres espaces de la commune qui connaissent des problématiques similaires.

Caroline Floch-Brenaud, cheffe du service développement local de la Délégation Nantes du Département de Loire-Atlantique a rappelé la démarche globale de concertation avec ses grandes

étapes. Elle a souligné le fait que l'objectif des ateliers est de faire des propositions sur l'avenir du bois qui seront ensuite étudiées par les services techniques et les élu-e-s.

Pour conclure cette introduction, une vidéo du bois de la Desnerie, filmée par un drone, a été projetée aux participant-e-s pour montrer l'espace boisé. Un participant a alors réagi sur la valeur esthétique du bois de la Desnerie.

2. Présentation du diagnostic du Département et de celui issu de l'enquête

Dans un premier temps, l'ensemble du projet et sa démarche ont été rappelés aux participant-e-s. Le Département a fait le constat que la multiplicité des usages exerçait une pression conséquente sur le site et posait des problèmes de préservation de cet espace naturel sensible. La création d'une charte pour le bois de la Desnerie est un moyen qui a été retenu par le Département afin de mieux concilier les différents usages avec la préservation du bois. La concertation doit permettre de réfléchir ensemble à l'avenir du bois, et les propositions formulées seront étudiées pour les intégrer, si possible, dans la charte.

[Diapositive 2]

Le technicien en charge du bois de la Desnerie a ensuite présenté le diagnostic plus détaillé que le Département a fait du site. Les principaux constats sont que ce site est très fréquenté et que les différentes activités sont à l'origine de la multiplication des cheminements et de zone de piétinement sur le bois de la Desnerie. Sur ces espaces, la flore notamment ne repousse plus.

[Diapositives 3 et 4]

Une phase de diagnostic participatif a été mise en place entre les mois de mars et de mai 2021. L'enquête ouverte entre le 10 mars et le 11 mai, ainsi que les balades organisées les 14, 29

avril et 5 mai ont permis d'enrichir le diagnostic du Département. Quelques résultats de l'enquête ont été montrés et mis en perspective avec le diagnostic du Département.

[Diapositives 6 à 9]

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles [sur ce lien](#) ainsi qu'une [synthèse des balades](#), les différentes « [prises de vue](#) » depuis la prairie et les [impressions/ suggestions](#) recueillies à l'issue des balades.

3. Les cheminements dans le bois de la Desnerie

Une animatrice explique que face au constat de la multiplication des « cheminements sauvages », le Département envisage de reconnaître de nouveaux chemins officiels.

Il a été proposé aux participant-e-s de réfléchir à des chemins qu'il serait intéressant de reconnaître. Chacun-e disposait d'une carte plastifiée sur laquelle faire des suggestions de chemins. En mettant en commun les différents tracés de chemins, il est apparu que les participant-e-s étaient d'accord pour reconnaître un chemin qui permettrait de faire une boucle dans le bois de la Desnerie. Deux participant-e-s ont également proposé d'ajouter un chemin vers le passage sous la voie de chemin de fer.



Figure 1 : Synthèse des différentes propositions de reconnaissance de nouveaux chemins. En noir, la proposition de chemin qui permettrait de faire une boucle dans le bois.

À l'issue de cette réflexion, la potentielle fermeture de certains chemins utilisés aujourd'hui et qui ne seront pas reconnus par le Département, a été abordé. Deux participants ont exprimé la difficulté d'empêcher les usager·ère·s de fréquenter des chemins, un participant a également dit que cela lui semblait « impossible ». Plusieurs idées ont toutefois émergé des discussions. Les participant·e·s ont écrit leurs suggestions sur des post-it qui ont ensuite été regroupés par catégories, et qui sont reprises dans le tableau suivant.

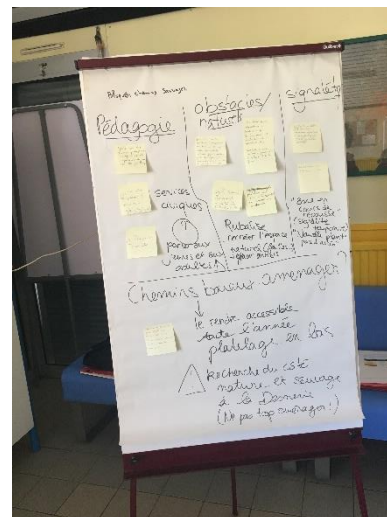


Figure 2 : Les différentes propositions sur post-it pour lutter contre les "cheminements sauvages"

Comment lutter contre les « cheminements sauvages » ?

Pédagogie / signalétique	Mettre des obstacles, notamment naturels	Aménagement des chemins boueux
<ul style="list-style-type: none"> -« Afficher sur les chemins principaux pourquoi il est important de ne pas les quitter » -« Animateur présent le mercredi + le week-end (printemps/ début été) » -« Pérennisation animation ? » -« Panneaux signalant l'interdiction des zones sensibles sauvages » -« Matérialiser par une signalétique à l'entrée du bois les cheminements et insister sur la préservation du caractère sauvage du lieu = préservation de la faune et de la flore » 	<ul style="list-style-type: none"> -« Pour éviter que les marcheurs n'empruntent des chemins non prévus, mettre des obstacles naturels : fagots, branches, planter des ajoncs, etc. Dissimuler le chemin en le couvrant de branches » -« Plantation aide à la repousse de buissons sur les chemins » 	<ul style="list-style-type: none"> -« Eviter que les chemins prévus soient trop boueux car sinon les marcheurs passent à côté dans le sous-bois »

-« Les panneaux me paraissent inutiles »		
Mise en commun, nouvelles réflexions collectives		
<p>-Serait-il possible d'avoir des services civiques dont la mission serait d'animer la charte ? Avec une attention à porter : les animateur·trice·s doivent pouvoir parler aux jeunes et aux adultes</p> <p>-Imaginer une signalétique temporaire, comme une indication de « zone en cours de repousse », « nouvelle plantation : pas d'accès ».</p>	<p>-Recréer l'espace naturel, en dissimulant les cheminements sauvages avec des feuilles par exemple</p> <p>-Utiliser de la rubalise pour indiquer de manière temporaire la fermeture des sentiers et les faire disparaître naturellement</p>	<p>-Rendre accessible toute l'année le chemin au bord de l'Erdre, qui est boueux une partie de l'année. Peut-être avec un platelage en bois. Ce point a été l'objet de vives discussions. Un participant s'est montré contre tout aménagement car cela risque de dénaturer le bois, selon lui. Les participant·e·s étaient d'accord sur le fait qu'il ne fallait pas trop aménager le bois de la Desnerie, car on vient y chercher « un côté naturel et sauvage ».</p>

Les propositions en vert correspondent à ce que les participant·e·s ont écrit sur leurs post-it.

L'usage de fils de fer pour indiquer les chemins, comme sur les espaces dunaires, a été discuté. Cette proposition avait été faite lors d'une balade par un promeneur. Un participant à l'atelier a cependant rejeté vigoureusement cette idée, car les fils de fer peuvent représenter un danger pour la pratique de l'équitation et du vélo notamment.

[Diapositives 11 et 12]

4. Information et signalétique dans le bois de la Desnerie

Le technicien en charge du bois de la Desnerie a présenté les trois panneaux de signalétique présents sur le site. Il a été de plus rappelé que dans l'enquête, les personnes qui fréquentent le bois depuis moins de trois ans trouvent majoritairement que la signalétique est insuffisante. Lors des balades, des remarques similaires avaient été faites.

Les participant·e·s ont surtout réfléchi à la manière de mieux indiquer les directions dans le bois. Il a été fait remarquer que le fléchage des chemins de randonnées n'était pas assez visible et qu'il faudrait sans doute ajouter un panneau d'entrée de site pour le présenter. Il a également été proposé d'ajouter un fléchage propre au bois de la Desnerie, en plus du fléchage des chemins de randonnée. Celui-ci pourrait être adapté notamment pour des familles qui viennent se promener dans le bois.

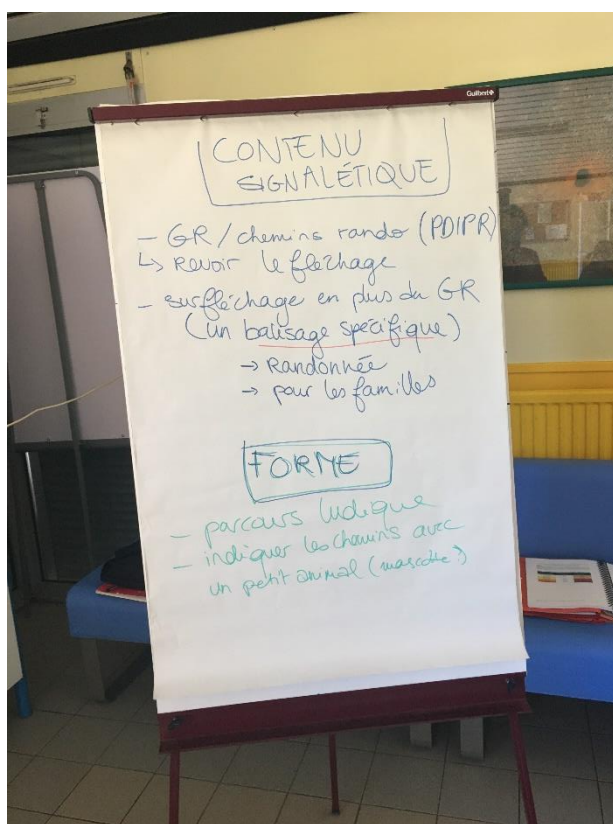


Figure 3 : Synthèse des discussions sur le contenu et la forme de l'information et de la signalétique envisagées pour le bois.

Les animateurs ont distribué un corpus de différents panneaux aux participant·e·s afin de leur donner des exemples de signalétique sur d'autres sites, et les inspirer. Les participant·e·s ont pu cocher les images de panneaux qui leur semblaient le plus intéressants. A la suite de discussion, les participant·e·s ont mis l'accent sur l'importance d'avoir des panneaux d'entrée de site détaillés, en plus d'informations de directions dans le bois. Les panneaux ci-dessous ont été particulièrement plébiscité par les participant·e·s.



Figures 4 et 5 : exemple de panneaux qui ont particulièrement retenu l'attention des participants

Les participant·e·s ont également souligné l'importance d'avoir des panneaux conviviaux, avec un nombre raisonnable d'informations écrites. Les panneaux ne doivent pas être trop nombreux car il ne s'agit pas de dénaturer le bois. L'usage d'un QR code a été évoqué pour donner des informations complémentaires à ceux qui le souhaiteraient. Une personne s'est toutefois opposée à la présence de QR code sur des panneaux dans le bois, car elle trouve que cela nuirait à la dimension naturelle du bois.

Enfin, les participant·e·s ont réfléchi aux endroits où placer des panneaux sur site. Chacun disposait d'une carte du bois sur laquelle il pouvait suggérer des emplacements de signalétique.

Tou·te·s les participant·e·s étaient d'accord pour en placer un à chaque entrée de site, une personne a proposé en plus d'en ajouter aux intersections des chemins et deux autres à l'endroit du petit passage sous la voie de chemin de fer. Concernant la signalétique sur la faune ou la flore, une personne a suggéré d'en ajouter dans la prairie. Plusieurs participant·e·s ont dit faire confiance au Département pour placer quelques panneaux à des endroits où la faune et la flore seraient remarquables, ne sachant pas eux-mêmes quels seraient les endroits les plus opportuns.



Figure 5 : Carte sur laquelle une participante a suggéré des emplacements de signalétique (en bleu)

[Diapositives 13 à 16]

Cette matinée s'est achevée par un temps de retour et d'évaluation de l'atelier. L'atelier suivant a été annoncé et les animateurs ont remercié les participants d'être venus.

[Diapositives 17 et 18]

Les informations concernant la suite du projet sont disponibles en ligne sur la plateforme de contributions : [Bois de la Desnerie à la Chapelle-sur-Erdre : comment concilier ouverture au public et préservation ? - participer.loire-atlantique.fr](https://participer.loire-atlantique.fr/Bois-de-la-Desnerie-a-la-Chapelle-sur-Erdre-comment-concilier-ouverture-au-public-et-preservation?)

Délégation de Nantes
Service Développement local – Unité Développement territorial et Unité Vie locale,
jeunesse et citoyenneté
Service Aménagement – Unité Milieux naturels

